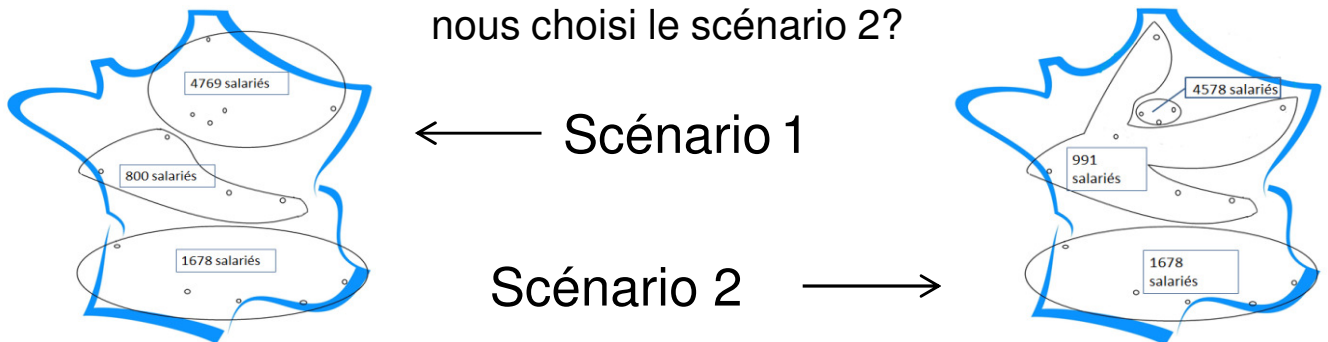


JUIN 2018 – N° 100 - Bulletin CFE-CGC IBM Paris Banlieue

Ce sera TROIS Comités Sociaux et Économiques (CSE) au lieu de SEPT CE ...

Un accord majoritaire a été signé mais il ne correspond pas au périmètre de CSE que la CFE-CGC défendait ... Pourquoi avons-nous choisi le scénario 2?



Rappel du contexte : les ordonnances Macron obligent à la création de CSE (Comités Sociaux et Économiques) en remplacement des instances actuelles (CE/DP/CHSCT), la Direction d'IBM France en profite pour passer de 7 CE actuellement à un regroupement en 3 CSE. Après avoir brandi la menace d'un CSE unique, la Direction a proposé à la signature des syndicats représentatifs, après négociation, un accord décliné en 2 scénarios (voir les cartes de France ci dessus). 3 syndicats ont décidé de signer sur la base du scénario 1, devenu ainsi majoritaire.

NOTRE POSITION : la CFE-CGC IBM France a décidé à l'unanimité de ses délégués syndicaux de signer l'accord proposé sur la base du scénario 2. Ce scénario est celui qui prend le mieux en compte les spécificités des salariés de Province. Pour la CFE-CGC, « **il vaut mieux regrouper des CE de province entre eux plutôt que de les faire absorber par le CE Paris-Banlieue** », car les problématiques des Provinciaux sont différentes de celles des Parisiens sur au moins 3 sujets :

- 1) **Les problématiques liées aux transports** sont différentes car les infrastructures de transports en commun n'offrent pas la même couverture en Région Parisienne qu'en Province.
- 2) **L'éloignement du siège et de nombreuses fonctions de supports** rendent plus complexe le maintien / développement des compétences ou l'accès à certaines ressources. Il y a aussi régulièrement des "frozen expenses" qui privent les Provinciaux d'accès aux formations.
- 3) **Des problèmes différents de pouvoir d'achat se posent en cas de mobilité géographique** car :
 - lorsque l'on est basé en Région Parisienne, **une mutation géographique s'accompagne d'un gain en pouvoir d'achat et en qualité de vie, surtout sur l'immobilier,**
 - à l'inverse, **une mutation en Région Parisienne s'apparente à une sanction financière,** du fait de la différence de coût de la vie Paris-Province car les salaires ne sont pas réévalués lors de ces mutations.

C'est pour cela que, très tôt, la CFE-CGC, seule OS représentative dans les 7 CE IBM actuels, a clairement indiqué que, **si regroupement il devait y avoir, alors il valait mieux regrouper des CE de province entre eux plutôt que les faire absorber par le CE Paris-Banlieue.**

Le scénario 2 permet d'avoir plus de représentants des salariés et évite des fusions de seulement 2 CE de tailles très différentes où il y a toujours un gagnant et un perdant : inévitablement, le gros CE va imposer ses règles.

Alors que Ginni Romety vient d'annoncer à Paris 1800 embauches en France, et qu'IBM France médiatise sur des investissements humains en Région, en particulier à Lille et Strasbourg, il est incohérent que, dans le même temps, le CE Nord-Est (Lille-Strasbourg) soit absorbé par le CEPB ...

POUR TOUTES CES RAISONS, La CFE-CGC IBM France confirme donc sa volonté pour signer l'accord mis à la signature sur la base du scénario 2.



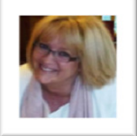
D. Gonçalves



S. Mullen



D. Chaule



C. Vallée



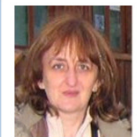
P. Josselin



F. Geoffroy



G. Marsollas



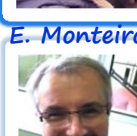
A. Bremont



M. Derrien



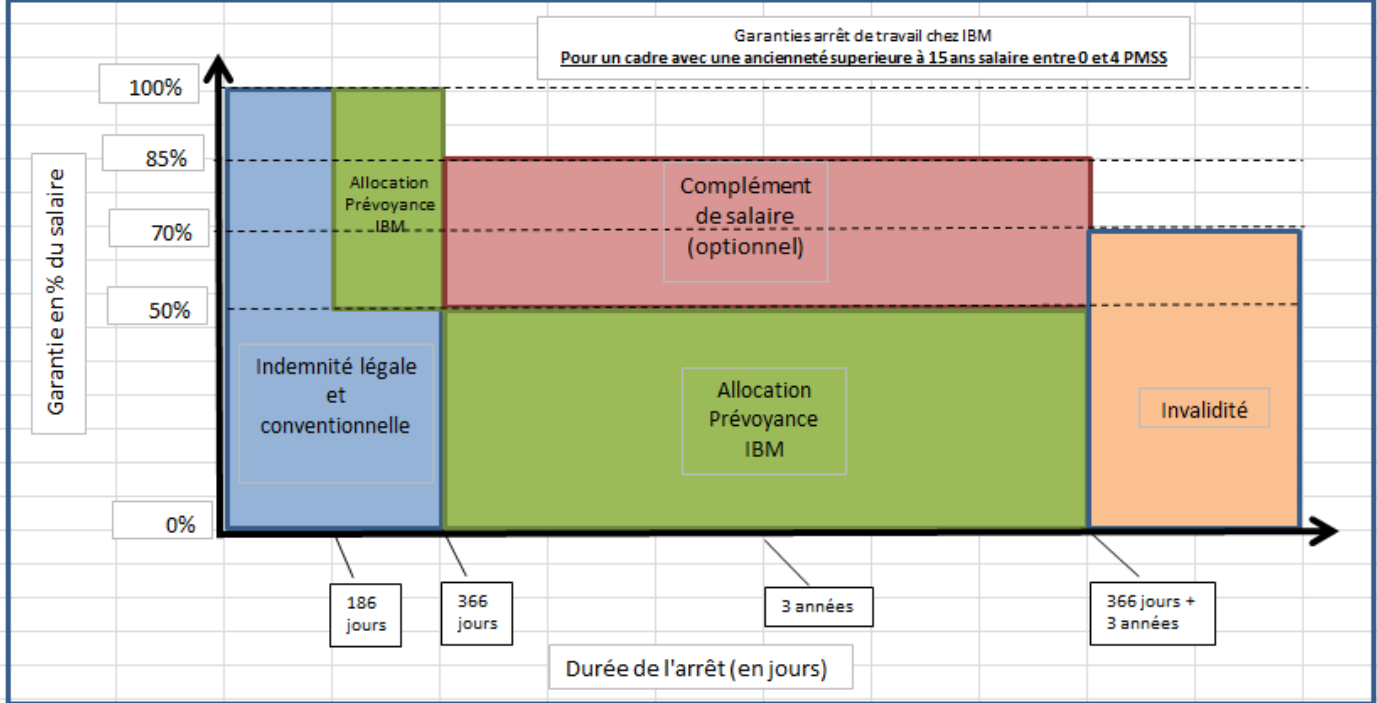
E. Monteiro



G. Caulier

VOTRE PRÉVOYANCE CHEZ IBM: LA DIRECTION VEUT RENÉGOCIER ... !

LA PRÉVOYANCE Maladie/Invalidité, comment ça marche ? Un petit dessin vaut mieux qu'un long discours :



Ce schéma correspond à ce qui est en place aujourd'hui en cas de maladie et d'invalidité pour un dernier salaire compris dans les tranches A (0 à 1PMSS) ET B (1 à 4PMSS). 1PMSS (Plafond Mensuel de Sécurité Sociale) = 3111€ actuellement.

Le **complément salaire** est cotisé de manière optionnelle par le salarié et versé par la mutuelle IBAMEO.

L'**allocation prévoyance** et l'**invalidité** sont cotisées par IBM et versées par la mutuelle IBAMEO. C'est cette partie qu'IBM veut remettre sur la table de négociation, nous vous tiendrons au courant de la suite.

CITATION DU MOIS

« Ne pas prévoir, c'est déjà gémir » Léonard de Vinci

OUI MAURICE, C'EST UN NOUVEL OUTIL DE MOBILITÉ PROFESSIONNELLE. VOUS ME REMERCIEREZ PLUS TARD.



LE QUIZZ SUR LES CE ET LES FUTURS CSE

Comités d'Établissement (CE) et futurs Comités Sociaux et Économiques (CSE) :

- Combien y a-t-il actuellement de CE chez IBM France ?
a - 5 b - 7
- Combien y aura-t-il de CSE (Comités Sociaux et Économiques) ?
a - 3 b - 5
- Quand ces CSE seront-ils mis en place ?
a - déc. 2018 b - en 2019
- Combien de mandats CE/DP/CHSCT aujourd'hui sur le CE Paris-Banlieue ?
a - 44 b - 94

5 - Combien de mandats dans le futur CSE sur Paris-Banlieue ?
a - 15 b - 39

6 - Quelle sera la diminution cumulée des heures de délégation des élus Paris-Banlieue ?
a - 10% b - 40%

7 - Les CHSCT continueront-ils à exister dans le même cadre ?
a - oui b - non

8 - Les salariés pourront-ils continuer à émettre des questions/réclamations via leurs Représentants CSE ?
a - oui b - non

Réponses: 1b-2a-3a-4b-5b-6b-7b-8a

